

Accident survenu à la Maison de l'Enfance

En cas de blessure ou accident majeur, il est **OBLIGATOIRE** d'informer la direction et remplir ce document qui sera consigné dans le dossier de l'enfant.

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Lieu de l'accident :

Date de l'accident :

Membres de l'équipe présents lors de l'incident :

.....
.....
.....

Nombre d'enfants présents dans le groupe :

Membre de l'équipe qui a pris en charge l'enfant :

Description de l'incident :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Description des soins donnés à l'enfant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Parents informés : par téléphone à h

Direction informée àh.....

Transmis aux parents, selon leur demande le :

Signature :